



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE
BUREAU DU RECRUTEMENT

Affaire suivie par : Françoise DECAESTEKER

Paris le, **18 SEP. 2020**

☎ : 01.53.73.41.36.

✉ : françoise.decaesteker@interieur.gouv.fr

A R R Ê T É B R N ° 2 0 . 0 0 0 6 8

**complétant l'arrêté BR n° 20.00053 du 13 août 2020 portant composition du jury
des concours externe et interne sur titres et sur épreuves
d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de la préfecture de police
au titre de l'année 2020**

LE PRÉFET DE POLICE,

Vu l'arrêté préfectoral BR n° 20.00053 du 13 août 2020 portant composition du jury des concours externe et interne sur titres et sur épreuves d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de la préfecture de police au titre de l'année 2020

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral BR n° 20.00053 du 13 août 2020 susvisé, portant composition du jury des concours externe et interne sur titres et sur épreuves d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe de la préfecture de police au titre de l'année 2020, est complété comme suit :

Pour la spécialité « hébergement-restauration » :

Mme Miguela ETILE

Adjointe technique principale 1^{ère} classe, cuisinière, bureau de l'accompagnement social et de la politique d'accueil de la petite enfance, sous-direction de l'action sociale, direction des ressources humaines de la préfecture de police.

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration et le directeur des ressources humaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur le lieu des épreuves d'admission.

Pour le préfet de police et par délégation,
L'Adjoint au Chef du Bureau du Recrutement

Benjamin SAMICO

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFECTURE DE POLICE – 9, boulevard du Palais – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> – mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr